



ECOCLIMA

Les Spécialistes de la Climatisation et du Chauffage

HECTARE
75 ZONE INDUSTRIELLE
RUE DES PORTES DOMITIENNES
34740 VENDARGUES

1 PAC AIR EAU HITACHI ÉTAGE ET RDC + BALLON ECS YUTAMPO
DEVIS MODIFIÉ CAR LE BALLON THERMODYNAMIQUE EN 190L N'EST PAS DISPONIBLE, IL EST REMPLACÉ PA

Facture N° 20220006 du 09/08/2022

Page 1/5

Sur Devis N° 20173395

Libelle	Qte	U	PU.HT	Rem. TVA	Total HT
1 - MATÉRIELS HITACHI					8 179,82 €
1.1 - YUTAKI S TRI REVERSIBLE 20 kw MODELE: PAC AIR EAU Moyenne température de la marque HITACHI YUTAKI S TRIPHASE 20 KW REVERSIBLE / Etat hors dispositif de régulation : ETAS 150 % REF UI/UE: RWM-8.0N1E/RAS-8WHNPE 60°C jusqu'à -10°C. / - COP chauffage :4,3* - Classe énergétique chauffage : A+++ - Puissance absorbée nominale chauffage (7°C ext / 35°C eau) : 4.65 kw / Puissance absorbée nominale froid (35°C ext / 7°C eau) :4.48 kw / régulation intelligente pour des économies d'énergie. Meilleures performances marchées. Modules ultra silencieux : 47dB(A)*. Groupes extérieurs premium. Faibles niveaux sonores. Plus légers et plus compacts. Régulations communes à l'ensemble de la gamme YUTAKI. Configuration simplifiée grâce à l'assistant WIZARD. Des menus dédiés à l'utilisateur. Une multitude de fonctionnalités en standard (gestion ECS, programmation hebdomadaire, gestion 2 zones, relèvements chaudière, piscine, solaire). Lecture du débit d'eau en temps réel. Lecture de la consommation d'énergie par usage.	1	UF	8 162,88 €	20%	8 162,88 €
1.2 - + Eco contribution 6.67 euros	1	U	7,29 €	20%	7,29 €
1.3 - + Eco contribution 8.83 euros	1	U	9,65 €	20%	9,65 €
2 - ACCESSOIRES					3 460,23 €
2.1 - Cuivre isolé 3/8 x 0.8mm M1	5	ML	4,80 €	20%	24,00 €
2.2 - Cuivre isolé 1' x 1mm M1	5	ML	17,87 €	20%	89,35 €
2.3 - ATW-RTU-07 - Télécommande radio à compensation d'ambiance 1er circuit	1	UF	331,32 €	20%	331,32 €
2.4 - Thermostat TYBOX53 été-hiver radio rétro-éclairé	1	U	261,39 €	20%	261,39 €
2.5 - Ballon tampon 100L mural 4X2 piquages 1"1/4	1	U	845,90 €	20%	845,90 €

SARL ECOCLIMA - 585 rue de la Croix Verte 34090 MONTPELLIER

Tél : 04 67 59 59 56 - E-mail : contact@ecoclima.fr

SIRET 532 419 694 00031 - APE 4322B - N° TVA intracomm FR58 532 419 694 - RCS MONTPELLIER

Attestation de capacité fluide frigorigène n° 4616

MAAF ASSURANCE 134177157 S - MCE - 001

QUALIPAC RGE N° QPAC/45387



1 PAC AIR EAU HITACHI ÉTAGE ET RDC + BALLON ECS YUTAMPO
DEVIS MODIFIÉ CAR LE BALLON THERMODYNAMIQUE EN 190L N'EST PAS DISPONIBLE, IL EST REMPLACÉ PA

Facture N° 20220006 du 09/08/2022

Page 2/5

Sur Devis N° 20173395

Libelle	Qte	U	PU.HT	Rem.	TVA	Total HT
2.6 - Kit alimentation d'eau avec disconnecteur 1/2	1	U	198,21 €		20%	198,21 €
2.7 - Kit équipement ballon complet 50 à 200L	1	U	324,33 €		20%	324,33 €
2.8 - Circulateur Evotron DAB EV 60/180	2	U	411,25 €		20%	822,50 €
2.9 - SUPANV150ABL Support mural avec barre 800mm, niveau, pieds réglables 550mm	1	U	43,35 €		20%	43,35 €
2.10 - Kit amortisseurs 40x30 diam 8mm lot de 4	1	U	13,57 €		20%	13,57 €
2.11 - Coude Multicouche 26mm	5	U	12,93 €		20%	64,65 €
2.12 - Manchon multicouche 26mm, écrou tournant 3/4'	5	U	8,90 €		20%	44,50 €
2.13 - Pot de Décantation Magnétique 1'	1	U	266,04 €		20%	266,04 €
2.14 - SOLUTECH Plancher chauffant, bidon de 0.5L	1	U	81,42 €		20%	81,42 €
2.15 - ISOLANT-13/28 MANCHON ISOLANT FENDU 13X28MM - 1"1/8 2M	5	U	6,78 €		20%	33,90 €
2.16 - Cable blindé LiYCY 2x0.75	10	ML	1,58 €		20%	15,80 €
3 - ELECTRICITÉ						1 095,36 €
3.1 - Tableau intérieur 2 rangés	1	U	67,50 €		20%	67,50 €
3.2 - Interrupteur différentiel 63A 30mA type AC	1	U	125,00 €		20%	125,00 €
3.3 - Disjoncteur modulaire courbe C 16A	2	U	23,10 €		20%	46,20 €
3.4 - INTERRUPTEUR SECTIONNEUR TETRAPOLAIRE 400V 63A	1	U	127,50 €		20%	127,50 €
3.5 - LEGRAND DX3 Interrupteur différentiel tétrapolaire 63A 30mA type AC 4 modules 400V	1	U	135,00 €		20%	135,00 €
3.6 - disjoncteur modulaire - 3P+N - 25A - courbe C	2	U	75,00 €		20%	150,00 €
3.7 - Cable rigide RO2V 5G4	10	ML	5,09 €		20%	50,90 €
3.8 - Disjoncteur iC60N 25A 4 pôles courbe C	2	U	147,48 €		20%	294,96 €
3.9 - Cable rigide RO2V 5G6	10	ML	9,83 €		20%	98,30 €
4 - MAIN D'OEUVRE PAC						4 000,00 €
4.1 - MAIN D'OEUVRE PAC AIR/EAU Tirage et fixations des liaisons frigorifiques, hydrauliques et électriques Positionnement et raccordement des collecteurs Vérification d'étanchéité Tirage au vide Mise en service Appoint de réfrigérant si nécessaire Test de fonctionnement	1	U	4 000,00 €		20%	4 000,00 €

SARL ECOCLIMA - 585 rue de la Croix Verte 34090 MONTPELLIER

Tél : 04 67 59 59 56 - E-mail : contact@ecoclima.fr

SIRET 532 419 694 00031 - APE 4322B - N° TVA intracomm FR58 532 419 694 - RCS MONTPELLIER

Attestation de capacité fluide frigorigène n° 4616

MAAF ASSURANCE 134177157 S - MCE - 001

QUALIPAC RGE N° QPAC/45387



1 PAC AIR EAU HITACHI ÉTAGE ET RDC + BALLON ECS YUTAMPO
DEVIS MODIFIÉ CAR LE BALLON THERMODYNAMIQUE EN 190L N'EST PAS DISPONIBLE, IL
EST REMPLACÉ PA

Facture N° 20220006 du 09/08/2022

Page 3/5

Sur Devis N° 20173395

Libelle	Qte	U	PU.HT	Rem. TVA	Total HT
4.2 - Demontage ancienne installation OFFERT					
5 - MATÉRIELS HITACHI YUTAMPO ECS					2 139,55 €
5.1 - BALLON THERMODYNAMIQUE YUTAMPO 2 270L REF: TAW-270RHC REF UI/UE: TAW-270RHC/RAW-35RHC HITACHI BALLON THERMODYNAMIQUE YUTAMPO 2 Bi- Block 270 L ETAS : 129 % PROFIL DE SOUTIRAGE: XL TYPE : SUR AIR EXTRAIT COP 3,2 / temps de chauffe 3h30 / Dimensions Ballon (H x Ø x P) : 1714 x 600 x 681 Vmax 360l (EN 16147) Raccordements frigorifiques par l'avant. Poignées de manutention Liaisons frigorifiques jusqu'à 20 m. La plus haute classe d'efficacité énergétique atteinte (A). Temps de chauffe ultra rapide :3h30 (270 L). Fonction boost ECS pour des besoins spécifiques. Silencieux : sa technologie split garantit une installation dans le volume chauffé sans nuisance sonore. Gamme compatible avec la solution connectée HI-KUMO®. L'un des seuls ballons du marché à posséder une cuve inox, réel gage de longévité. Contrôleur dé portable. Un compresseur DC Inverter Hitachi, garantissant un fonctionnement jusqu'à -15°C. La longueur frigorifique de 20 m, offrant de multiples possibilités d'installation.	1	UF	2 139,55 €	20%	2 139,55 €
6 - ACCESSOIRES YUTAMPO					176,66 €
6.1 - Cuivre isolé 1/4-3/8 x 0.8mm M1	1	ML	10,70 €	20%	10,70 €
6.2 - Cable LiYY 3x0.75 non blindé pour moteur en 220V	16	ML	1,22 €	20%	19,52 €
6.3 - SUPANV150AB Support mural avec barre 700mm, niveau, pieds réglables 465mm	1	U	34,66 €	20%	34,66 €
6.4 - Kit amortisseurs 30x28 diam 8mm lot de 4	1	U	7,53 €	20%	7,53 €
6.5 - GROUPE DE SECURITE HORIZONTAL 20/27	1	U	35,23 €	20%	35,23 €
6.6 - Cable rigide RO2V 3G2.5	16	ML	2,16 €	20%	34,56 €
6.7 - Disjoncteur XE 1P+N 16A C	1	U	11,26 €	20%	11,26 €
6.8 - Cable rigide RO2V 3G1.5	16	U	1,45 €	20%	23,20 €
7 - MAIN D'OEUVRE BT					1 699,18 €
7.1 - MAIN D'OEUVRE BALLON THERMODYNAMIQUE SPLIT TIRAGE ET FIXATIONS DES LIAISONS FRIGORIFIQUES ET ÉLECTRIQUES POSITIONNEMENT ET RACCORDEMENT DES UNITÉS VÉRIFICATION D'ÉTANCHÉITÉ TIRAGE AU VIDE MISE EN SERVICE APPOINT DE RÉFRIGÉRANT SI NÉCESSAIRE TEST DE FONCTIONNEMENT	1	U	699,18 €	20%	699,18 €

SARL ECOCLIMA - 585 rue de la Croix Verte 34090 MONTPELLIER

Tél : 04 67 59 59 56 - E-mail : contact@ecoclima.fr

SIRET 532 419 694 00031 - APE 4322B - N° TVA intracomm FR58 532 419 694 - RCS MONTPELLIER

Attestation de capacité fluide frigorigène n° 4616

MAAF ASSURANCE 134177157 S - MCE - 001

QUALIPAC RGE N° QPAC/45387



1 PAC AIR EAU HITACHI ÉTAGE ET RDC + BALLON ECS YUTAMPO
DEVIS MODIFIÉ CAR LE BALLON THERMODYNAMIQUE EN 190L N'EST PAS DISPONIBLE, IL
EST REMPLACÉ PA

Facture N° 20220006 du 09/08/2022

Page 4/5

Sur Devis N° 20173395

Libelle		Qte	U	PU.HT	Rem.	TVA	Total HT
7.2 - Travaux supplementaire d'installation		1	U	1 000,00 €		20%	1 000,00 €
Total HT avant déductions							20 750,80 €
Déduction(s)							-13 304,41 €
Situation 1 N° 20172088 H.T.avant toute déduction							-13 304,41 €
Montant HT du marché		19 750,80 €		Montant HT des travaux réalisés		20 750,80 €	
Montant TTC du marché		23 700,96 €		Montant TTC des travaux réalisés		24 900,96 €	
Taux de TVA		Base HT		Montant TVA		MONTANT H.T.	
20%		7 446,39 €		1 489,28 €		7 446,39 €	
TOTAL		7 446,39 €		1 489,28 €		TVA GLOBALE	
						1 489,28 €	
						MONTANT T.T.C.	
						8 935,67 €	
Délai de paiement :		0		huit mille neuf cent trente-cinq euros et soixante-sept cents			
Date de paiement :		28/09/2022		RESTE A PAYER		8 935,67 €	

bon à payer le 21/11/2022

Samuel VIVOT



SARL ECOCLIMA - 585 rue de la Croix Verte 34090 MONTPELLIER
Tél : 04 67 59 59 56 - E-mail : contact@ecoclima.fr
SIRET 532 419 694 00031 - APE 4322B - N° TVA intracomm FR58 532 419 694 - RCS MONTPELLIER
Attestation de capacité fluide frigorigène n° 4616
MAAF ASSURANCE 134177157 S - MCE - 001
QUALIPAC RGE N° QPAC/45387



Accord des parties / Réglementation applicable

La signature par le client et l'entreprise de ce devis implique leur accord total sur la nature, la consistance et le prix des travaux, sur les conditions générales de prix d'exécution des travaux de bâtiment et les conditions particulières énumérées au recto. Après signature par les deux parties du devis, le marché est conclu aux conditions fixées ci-après. Ces conditions s'appliquent nonobstant toute clause contraire figurant sur d'autres documents joints au marché (notamment du C.C.A.P.).

Validité de l'offre

La présente offre est valable pour une durée maximale de deux mois à compter de sa date.

Commande et acompte

La commande deviendra définitive lors du retour d'un exemplaire du devis avec la mention « Bon pour accord », daté et signé par le client. Toute commande ne pourra être considérée comme valable par **ECOCLIMA** qu'à partir du paiement d'un acompte de 30% du montant global de la commande. Tout retard dans le versement de l'acompte reporterait d'autant la commande en fabrication, retard dont le client ne saurait se prévaloir. Dans le cas d'un financement par un organisme spécialisé l'acompte pourra être remplacé par un justificatif émanant de l'organisme concerné qui précisera l'accord de financement, le montant et l'utilisation des fonds demandés.

Résiliation / Rétractation

Dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de l'engagement d'achat, le client a faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Utilisation du devis

Les devis et les documents annexés sont et restent, en toutes circonstances, la propriété de l'entreprise. Ils ne peuvent être utilisés ou communiqués à une tierce personne qu'avec l'autorisation écrite du chef d'entreprise et doivent lui être restitués, sans délai, s'il n'est pas donné suite à la proposition de l'entreprise.

Engagement du client

Dans le cas de travaux nécessitant une autorisation (tels que déclaration de travaux, permis de construire, autorisation de copropriété, etc. ...) le client s'engage à en informer **ECOCLIMA** lors de la signature du contrat. Le client est seul responsable de l'obtention de l'autorisation de mise en oeuvre de la commande. Au moment de la signature le client s'engage à déclarer explicitement qu'il entend financer immédiatement ou ultérieurement tout ou partie du prix de son achat par un crédit ou par un prêt et de vérifier que cette condition a bien été précisée au recto. Dans les dix jours suivant la date de la signature de la commande, le client devra fournir à **ECOCLIMA** un document attestant de l'obtention du crédit ou du prêt. La mise en fabrication ne pourra être effectuée qu'au vu de ce document.

Délai

Nos marchandises étant fabriquées sur mesure, nos délais sont dépendants de notre fabricant et ne sont donnés qu'à titre indicatif sauf notification explicitement exprimée au recto. Notre délai commence à courir à partir du moment où le dossier est complet (acompte versé, prise de mesures définitives, financement accepté par organisme financier, etc...). Nous pouvons différer la pose en cas de non exécution, par des entreprises extérieures demandées par le client, de travaux préalables et nécessaires à la bonne mise en oeuvre de nos produits.

Travaux supplémentaires

Les travaux non prévus au devis initial feront l'objet de devis additifs signés du client ou de bons de commande séparés, indiquant au moins les bases d'estimation des prix, les conditions et, le cas échéant, la durée de la prolongation du délai d'exécution prévu par le devis initial.

Réception des travaux

Le document établissant la réception des travaux est indispensable pour la prise d'effet des garanties des produits fournis et la prise d'effet de l'assurance responsabilité civile et décennale de **ECOCLIMA**.

Dès l'achèvement des travaux exécutés par l'entreprise, le client ou son représentant et l'entreprise se réuniront pour signer l'acte de réception. Les éventuelles réserves sur les travaux exécutés seront consignées au verso de la réception. Dans le cas de réserves justifiées, le client s'acquittera d'un montant au moins égal à 95% du montant global des travaux concernés.

Après règlement par le client de ce montant, l'entreprise programmera, en fonction des délais d'approvisionnement des matériels et en accord avec le client, l'intervention nécessaire à la reprise des ouvrages litigieux et procédera ensemble à la levée des réserves. Toutefois, en l'absence d'acte de réception signé par les deux parties, il est expressément convenu que tout paiement des travaux à hauteur d'au moins 95% manifestera la volonté non équivoque du maître d'ouvrage de réceptionner et vaudra réception sans réserve ; la date de réception sera alors celle du règlement qui permet d'atteindre ce seuil de 95%.

Paiement du prix

Les conditions de paiement sont indiquées sur le devis. Aucune retenue ne peut être pratiquée par le client en contrepartie de réclamation ou de demande de réparation de dommages ou préjudices subis.

Conformément aux conditions de l'Article L441-6 de la loi N°2001-240 du 15 mai 2001, les pénalités de retard seront appliquées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture. Les travaux pourront être interrompus jusqu'au paiement des sommes arrivées à échéance. Lorsque le versement intervient au-delà du délai fixé par les présentes conditions générales de vente, et ce dans un délai maximum de 10 jours ouvrables, les pénalités de retard sont d'un taux égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal. Tous les frais de recouvrement des créances en retard de règlement sont à la charge du client, et seront donc dus avec un minimum de 150 € TTC (hors clause pénale).

Taux de TVA

Le taux de TVA applicable est le taux de TVA en vigueur à la date de facturation. Le choix du taux réduit (5.5% ou autre taux selon les particularités fiscales) est noté en fonction des déclarations du client et sous sa responsabilité.

Réserve de propriété

Conformément à la loi N°80335 du 12 mai 1980, les produits demeurent la propriété de **ECOCLIMA** jusqu'au complet paiement des biens par le règlement effectif du prix facturé. Toutefois les risques et dommages que les marchandises pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit sont transférés au client dès la livraison.

Droit à l'image

Les photographies prises à l'occasion du chantier réalisé peuvent être utilisées pour promouvoir le savoir-faire et l'image de l'entreprise, notamment pour les documents commerciaux, site internet ou réponses aux appels d'offres. A la signature du devis et à tout moment, le client a faculté de révoquer cette autorisation par simple écrit de sa part.

Contestation

Les tribunaux de Montpellier sont seuls compétents en cas de contestation de quelque nature que ce soit, pour tout litige ne trouvant pas de résolution amiable. En cas d'action judiciaire engagée à notre encontre sur le fondement de l'exécution du contrat de vente, ou en cas d'interprétation sur l'exécution des clauses et conditions ci-avant indiquées. Les tribunaux de **Montpellier** sont seuls compétents, à l'exclusion de tous autres tribunaux, et ce, même en cas de pluralité de défenseurs.

Garanties

Toute réclamation devra faire l'objet d'une lettre explicite à **ECOCLIMA** qui déléguera un technicien sur place pour constat. Notre garantie couvre tous les vices de fabrication ou de pose, étant entendu que notre responsabilité ne pourra être recherchée en cas de mauvais entretien, de négligence, de transformation, de modification, ou de mauvaise utilisation du fait du client ou de l'utilisateur habituel. Notre garantie se limite à la réparation du produit sans que le client puisse prétendre à une indemnité ou à un remplacement et/ou à la pose d'un matériel neuf en échange, sauf vice de fabrication **ECOCLIMA** souscrit une assurance responsabilité civile et décennale qui couvre l'ensemble des prestations proposées et qui prend effet dès la réception définitive des travaux.

Garanties spécifiques

Le matériel est à la norme CE, les liaisons frigorifiques sont réalisés en tube de cuivre isolés. Les condensats sont drainés vers des écoulements d'eau à proximité. Les liaisons électriques sont réalisées en câble U1000 R02V. Le matériel est garanti 60 mois pièces et 36 mois main d'oeuvre **ECOCLIMA**.

Bon pour accord, le et signature

SARL ECOCLIMA - 585 rue de la Croix Verte 34090 MONTPELLIER

Tél : 04 67 59 59 56 - E-mail : contact@ecoclima.fr

SIRET 532 419 694 00031 - APE 4322B - N°TVA intracomm FR58 532 419 694 - RCS MONTPELLIER

Attestation de capacité fluide frigorigène n° 4616

MAAF ASSURANCE 134177157 S - MCE - 001

QUALIPAC RGE N° QPAC/45387

